

PROGRAMME

Cette formation prépare les participants à exercer la fonction de chargé de travaux haute tension, en leur donnant les compétences techniques, réglementaires et managériales pour diriger des équipes HT en toute sécurité, conformément à la norme NF C 18-510.

Public concerné : Toute personne amenée à exercer la fonction de chargé de travaux haute tension

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jours (21h00) quel que soit l'effectif de l'établissement.

Composition du groupe : de 2 à 12 personnes.

Objectifs pédagogiques :

- Assumer pleinement et en conscience les responsabilités lourdes du chargé de travaux HT.
- Planifier, préparer et organiser des travaux électriques HT en sécurité.
- Diriger et coordonner efficacement des exécutants H1/H1V sur chantier HT.
- Maîtriser les interfaces réglementaires avec le chargé de consignation HC.
- Gérer les situations d'urgence et les aléas sur chantier haute tension.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Réflexion de groupe avec apports théoriques du formateur expert HT
- Présentation interactive (diaporama, études d'accidents HT en direction de travaux)
- Études de cas de gestion de chantiers HT complexes et multi-entreprises
- Exercices de direction de travaux HT et de gestion documentaire
 - Simulation de crise et gestion d'accident sur chantier HT

Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement par ½ journée

Modalité d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation

Documentation :

- Remise d'un livret aux stagiaire (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Information donnée à l'entreprise 6 mois avant la date du recyclage
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation et au travers de la partie pratique)
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

Référence réglementaire : Norme NF C 18-510 et Publication UTE C 18-510-1 :

PROGRAMME (suite)

PARTIE THÉORIQUE 40%

PARTIE PRATIQUE 60%

RESPONSABILITÉS DU CHARGÉ DE TRAVAUX HT

- Rôle, missions et responsabilités du H2/H2V : une responsabilité sans délégation
- Responsabilités pénales potentielles en cas d'accident sur chantier HT
- Interface avec le chargé d'exploitation : réception des autorisations HT
- Interface avec le chargé de consignation HC : réception et vérification de l'attestation
- Gestion des intervenants extérieurs et des sous-traitants en environnement HT

PRÉPARATION DES TRAVAUX HAUTE TENSION

- Analyse des risques HT spécifiques au chantier : EVRP haute tension
- Réception, lecture et analyse critique de l'attestation de consignation HC
- Organisation de l'équipe H1/H1V : attribution des rôles et vérification des habilitations
- Plan de prévention HT et permis de travail : rédaction, validation, affichage

DIRECTION ET SUPERVISION DES TRAVAUX HT

- Vérification obligatoire des habilitations H1/H1V avant démarrage
- Contrôle permanent de la zone de travaux HT en cours d'intervention
- Gestion des aléas HT : modification imprévue, anomalie, changement de condition
- Communication sécurisée avec le chargé de consignation HC pendant les travaux
- Clôture des travaux HT : vérification complète de la zone avant remise en service

LES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

- Organisation spécifique des chantiers en voisinage renforcé HT
- Exigences de protection collective renforcée : écrans rigides HT, signalisation
- Surveillance permanente et sans interruption de l'équipe H1V en voisinage
- Gestion du risque d'approche non contrôlée d'une pièce HT nue

MISE EN SITUATION ET ETUDE DE CAS

- Procédure d'arrêt d'urgence HT : décision, communication avec HC, sécurisation
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique HT sur chantier
- Coordination avec le gestionnaire du réseau et les services de secours
- Déclaration d'accident et préservation des éléments d'enquête